



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 - N° 1245 - 52^e ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Absurdités

La Cour suprême des États-Unis révoque le droit à l'avortement ? Alors, dépêchons-nous d'inscrire dans notre Constitution l'effectivité du droit à l'interruption volontaire de grossesse ! Par cette réaction empreinte de démagogie, le palais Bourbon se comporte comme s'il était le petit Capitole d'un État de l'Union.

Cette réaction, qui souligne l'américanisation des mentalités dans la gauche réputée progressiste, est d'une évidente absurdité puisque, en France, le droit à l'IVG n'est menacé ni par le Parlement, ni par le Conseil constitutionnel, ni par un parti constitué. Il est d'ailleurs significatif que le Rassemblement national ait décidé, par un retournement tactique destiné à désarçonner ses adversaires, de soutenir l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution.

L'américanisation mentale n'est pas la seule cause de l'initiative prise par la France insoumise. Cela fait trente ans que les gouvernements ou les députés s'efforcent d'inscrire dans la Constitution de vertueuses proclamations – sur l'égalité, la décentralisation, la suppression du mot race par exemple – qui sont redondantes ou infondées.

L'inflation proclamatoire affaiblit le corps de nos principes et fait oublier que la Constitution est conçue pour organiser les pouvoirs publics. Cette manie de l'ajout contribue à la perte des repères dont on se lamente par ailleurs. Dans notre pays frappé par de multiples crises, elle se traduit par une consternante perte de temps.



© WIKIPEDIA PHOTO : EUROPA CREDITO URGENTE

Main basse sur la protection sociale

Avec les réformes successives des organismes de protection sociale, le gouvernement s'apprête à livrer notre système au privé.

Les gouvernements qui se succèdent à la tête de la France depuis au moins trois décennies visent à terme la privatisation de notre système social, aidés en cela par les instances internationales (FMI notamment) et européennes (Commission et Banque centrale). Pour

ce faire, la stratégie adoptée consiste dans un premier temps à étatiser la Sécurité sociale et l'assurance chômage, puis à intégrer leur financement dans le budget de l'État – ce qui n'était pas le cas auparavant, leur gestion étant assurée par les partenaires sociaux. Et, dans un

second temps, au prétexte de réaliser des économies budgétaires, à en réduire les prestations pour que les assurés se tournent vers le privé qui leur tend les bras – l'État se chargeant d'assurer la protection sociale de ceux qui n'en ont pas les moyens. **L'article de Nicolas Palumbo en page 2.**

Avec Régis Debray

Écrivain au ton unique, Régis Debray tient une place singulière dans notre littérature contemporaine.

Ceux qui se sentiraient exclus de leur propre pays par ceux qui définissent aujourd'hui les règles de la bienséance politique et culturelle savent déjà qu'il faut lire, après tous les autres livres de Régis Debray, *L'exil à domicile* (Gallimard).

Ils y apprécieront d'emblée un joli paradoxe : cet exilé, qui est

tout le contraire d'un émigré de l'intérieur, nous relie à l'essentiel. A la patrie. A la littérature universelle. A la fraternité multiséculaire de ceux qui tiennent le cap dans la tempête sans se bercer d'illusions et qui font semblant de croire que la vie est un songe. **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : **Cybersécurité.**

Page 5 : **Dix ans après La Manif pour tous.**

Page 7 : **Après les élections israéliennes.**

Page 12 : **Christophe Guilluy.**

Page 14 : **Résistance royaliste : Pierre-Marie Cordier.**

Page 16 : **Éditorial : Le temps pourri des adieux.**

Vers une étatisation de la protection sociale

En commençant par la réforme de l'assurance chômage, le gouvernement a testé la sensibilité des Français et des syndicats. Cette réforme ayant été adoptée sans soulever une véritable opposition, il peut désormais s'attaquer à celle, plus risquée, de la retraite, en attendant celle de l'assurance maladie.

Pendant le second quinquennat Macron, la casse de notre modèle social s'accélère dans l'indifférence et la lassitude. Le principe en a été théorisé en 2007 par Denis Kessler, ex-n° 2 du Medef, dans la revue *Challenge*: « *Défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance* ». A charge, pour les gouvernements, d'en définir les moyens.

Dernier exemple: la réforme de l'assurance chômage présentée le 21 novembre (en attendant celle des retraites, en cours d'élaboration). À partir de février 2023, les conditions d'accès à l'assurance chômage seront liées à la situation du marché du travail. Objectif: imposer des règles « *plus incitatives à la reprise d'emploi* », selon Olivier Dussot; et le ministre du Travail de préciser: « *Quand ça va bien, on durcit les règles; quand ça va mal, on les assouplit* ». Soit une politique contracyclique qui, si elle est efficace en matière de politique budgétaire, se révèle peu adaptée pour résoudre la question du chômage.

Certes, le gouvernement ne touche ni les règles d'accès à l'assurance chômage ni le niveau d'allocation; seule la durée d'indemnisation évoluera en fonction du taux de chômage. Ainsi, dès le 1^{er} août (soit six mois après l'entrée en vigueur des nouvelles règles), un chômeur qui aurait eu droit à 18 mois d'indemnisation dans le système actuel n'aura plus droit qu'à 12 mois si le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (1) est inférieur à 9 % à cette date. Ce faisant, le gouvernement valide l'argument patronal selon lequel le chômeur – et lui seul – serait responsable de sa situation. Un raisonnement confirmé par cette déclaration d'Olivier Véran, porte-parole du gouvernement: « *Dans la période que nous connaissons, 18 mois pour retrouver un travail, c'est suffisant* ». Un travail, peut-être, quoique cela reste à dé-



Le siège des ministères de la Santé et de la Solidarités. L'étatisation de notre système de protection sociale est en marche.

SERVICE D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

montrer, mais pas à n'importe quel prix et à n'importe quelles conditions. En atteste le phénomène dit de « *la grande démission* », qui se développe un peu partout dans le monde. Au regard des témoignages qui sont publiés ici ou là, les travailleurs seraient de plus en plus nombreux à réclamer un travail qui donne du sens à leur vie, un travail qui leur permet de se réaliser, durable, décent, au service du plus grand nombre, respectueux de l'environnement, bref un « *travail dignifiant* » (selon l'expression de la philosophe Louise Roblin, qui offre « *la possibilité à chacun d'augmenter sa dignité* ». Soit le contraire de ce que prônent nos élites pour qui le travail se-

rait une fin en soi, une série de gestes techniques qui permet d'augmenter la production de biens de consommation qui ne correspondent à aucun besoin vital, mais permettent de susciter et d'assouvir des désirs, d'accroître les profits et de sacager l'environnement.

Selon le mal nommé « *ministre du Travail* », sa réforme devrait permettre « *de 100 000 à 150 000 retours à l'emploi* » l'année prochaine. Alors que les syndicats, vent debout contre ce qu'ils considèrent être une injustice, estiment que la véritable raison est de faire « *quatre milliards d'économies sur le dos de l'assurance chômage* » (Laurent Berger), désormais quasiment

étatisée et intégrée au budget de l'État. Pour le secrétaire général de la Cfdt, la réforme contribuera à instaurer une concurrence entre les travailleurs précaires d'aujourd'hui (les aides à domicile, les livreurs, les travailleurs de la restauration rapide...) et les ex-chômeurs, contraints de chercher et de prendre un travail qui ne correspond pas à leur qualification, sous peine de se retrouver, à terme, à la rue. Elle touchera également les travailleurs qui font l'effort de se former aux métiers en tension et qui ne seront plus couverts durant leur période de formation.

Avec l'étatisation rampante de la protection sociale, c'est, à

Sur le mur de Jean Chouan

PROBLÈME DE SOCIO-ÉCONOMIE : SOIT, D'UNE PART, UN QUINQUAGÉNAIRE CHÔMEUR, TROP JEUNE POUR PRENDRE SA RETRAITE, TROP VIEUX POUR TROUVER UN TRAVAIL.

...SOIT, D'AUTRE PART, DES PRÉVISIONS DE 15 % POUR L'INFLATION, DE 65 ANS POUR LE DÉPART À LA RETRAITE ET D'UNE DURÉE D'INDENNISATION CHÔMAGE RÉDUITE D'UN TIERS.

LA QUESTION : AU BOUT DE COMBIEN DE TEMPS UN TEL INDIVIDU QUI LUT CONTRE UN POIGNON DE DINQUE...

...CESSERA-T-IL D'ÊTRE UNE CHARGE INSUPPORTABLE POUR L'ÉTAT ?



terme, l'ensemble du système assurantiel, sur lequel repose la construction de notre modèle social, qui sera remis en cause. Il visait, initialement, à assurer les Français contre les risques de la vie: la maladie, la vieillesse, la famille, la perte d'emploi... Et, pour ce faire, sa gestion avait été confiée aux premiers concernés – les représentants des salariés et des patrons –, mieux à même de connaître leurs besoins. Il s'agissait bien de « cotisations », de contribution à la solidarité entre travailleurs, et non de « charges sociales ». En 1996, en inscrivant dans la Constitution un projet de loi de financement de la Sécurité sociale, Chirac et Juppé faisaient un pas vers une protection sociale à deux vitesses: étatique pour les plus démunis, privée pour les autres. Les assureurs privés se positionnent déjà, depuis plusieurs années, sur les marchés fructueux de la santé et de la vieillesse. La réforme des retraites à venir devrait lever un nouveau coin du voile sur les intentions du gouvernement. ■

NICOLAS PALUMBO.

(1). « Personne âgée de 15 ans ou plus sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. »

En finir avec les cabinets de conseil

L'ouverture de deux informations judiciaires sur le rôle des cabinets de conseil dans les campagnes présidentielles de 2017 et 2022 ne doit pas faire oublier l'enjeu politique du scandale McKinsey.

L'affaire qui préoccupe le Parquet national financier n'est pas de celles qui éclatent dans un ciel limpide. Cela fait cinq ans que des observateurs avisés et des témoins dignes de foi évoquent les liens tissés entre l'état-major d'Emmanuel Macron et le cabinet McKinsey. Si les juges en venaient à établir que des employés du cabinet américain ont travaillé gratuitement dans l'équipe de campagne du candidat, la sincérité des comptes de campagne serait mise en cause et Emmanuel Macron serait dans de beaux draps.

L'intéressé affirme ne rien craindre et dénonce des « attaques politiques ». Il faut bien entendu respecter la présomption d'innocence et l'immunité dont bénéficie tout président de la République pendant la durée de son mandat. Cela dit, Emmanuel Macron a tort de dénoncer des adversaires qui « voudraient politiser » la question car celle-ci est essentiellement politique puisqu'elle concerne l'osmose entre la puissance publique et les sociétés privées.



Un des dirigeants de McKinsey, entendu par la commission d'enquête du Sénat.

« Un phénomène tentaculaire. » – Nous avons déjà souligné l'importance du rapport sénatorial consacré à l'influence des cabinets de conseil sur les politiques publiques. Remis le 17 mars dernier, il dénonçait un « phénomène tentaculaire » amorcé sous la présidence de Nicolas Sarkozy et considérablement développé par Emmanuel Macron: entre 2018 et 2021, les dépenses des ministères en matière de conseils privés ont plus que doublé, passant de 379,1 millions à 893,9 millions. Qu'il s'agisse de la Santé publique, de la Justice ou de l'Armée, des millions d'euros ont été versés à McKinsey, Citwell ou Accenture pour

des études que les services de l'État auraient pu effectuer sans la moindre difficulté.

Ce n'est certainement pas l'efficacité que les commanditaires recherchent: le mode de gestion du secteur privé, qui vise à maximiser son profit, n'a rien à voir avec les missions de l'administration publique, qui est au service de l'intérêt général. Les sociétés de conseil sont utilisées pour la privatisation de l'État, qui est l'objectif ultime de l'oligarchie et du haut patronat. La multiplication des passerelles entre le public et le privé permet en effet de se recaser fructueusement après un revers de fortune politique – ou dès qu'on a rempli son carnet d'adresses. Le haut patronat veut quant à lui – il ne s'en cache pas dans les conversations privées – récupérer à son profit les meilleurs parmi les serveurs de l'État en laissant les administrations se peupler de médiocres qui seront facilement impressionnables ou achetables.

Dans les mois qui viennent, de braves députés vont nous expliquer qu'il faut lutter contre les excès du recours aux cabinets de conseil et encadrer cette pratique. On n'encadre pas un système de destruction et de corruption. On le détruit. ■

SYLVIE FERNOY.

L'Écho du net

■ **ZAD: à Défendre ou à Détruire?** – Au début des années 1980, Descartes participe, comme jeune ingénieur de l'Équipement, à une enquête publique portant sur la construction d'un bâtiment de stockage de déchets nucléaires près de Manosque (Hautes-Alpes). Sur son blog (1), il relate le témoignage d'un septuagénaire, né dans cette vallée de la Durance: « Vous savez, quand j'étais jeune, le fléau de la région était la Durance. Une, deux fois par an quelquefois, on avait la crue qui inondait la vallée, qui emportait les ponts, qui noyait le bétail et dévastait les cultures. Et puis, un jour, dans les années 1950, les ingénieurs des Ponts et Chaussées sont venus et ils ont dit "On va installer un barrage là, un barrage là, un barrage là..." et puis la Durance, on n'en a plus en-

tendu parler ». Et le vieux monsieur de conclure: « Vous savez, si on nous avait demandé notre avis, on y serait encore...! ». Et c'est ainsi que furent construits en 30 ans « 23 ouvrages hydrauliques sur la Durance et ses affluents, alimentant 33 centrales électriques, ainsi qu'un canal de 250 km suivant d'abord le lit de la Durance puis déviant vers le sud pour atteindre l'étang de Berre. Parmi les ouvrages, le barrage de Serre-Ponçon, prouesse technique qui, à l'époque de sa construction, est la plus grosse retenue d'eau d'Europe ».

Sa construction a pourtant donné lieu à de vifs débats entre les communes, leurs habitants et l'État. Car « l'impact de l'ouvrage était important: les villages d'Ubaye et de Savines devaient être submergés par la création du lac artificiel. D'autres villages risquaient d'être isolés par la coupure des routes et des voies de chemin de fer. Enfin,

l'inondation de la vallée entraînait la perte de 600 hectares de terres agricoles et la fermeture de deux usines. Il s'ensuivra un long contentieux... », qui obligera l'État et EDF à « mettre en place des mécanismes d'indemnisation exceptionnels et à assurer la reconstruction du réseau routier et ferroviaire de façon que personne ne soit lésé ».

Mais à aucun moment ce projet n'a été remis en question en tant que tel. Tout le contraire de ce qui se passe aujourd'hui: « Pas de "ZAD", pas de déclarations rageuses d'élus proclamant l'aménagement "inutile", pas de recours devant le juge administratif pour faire annuler les autorisations ».

Ce qui amène Descartes à faire, pour les temps présents, le triste constat d'une idéologie dominante qui « n'est pas aux grands projets ni même aux projets du tout. Au contraire: les médailles médiatiques vont à

ceux qui arrêtent, à ceux qui en obtiennent l'abandon. De quoi sont fiers les militants et sympathisants de l'anti-tout? D'avoir fait fermer Superphénix, d'avoir arrêté Fessenheim, d'avoir obtenu l'abandon de Notre-Dame-des-Landes ou de Sivens?

Et à côté de tous ces abandons, ces suppressions, ces fermetures..., ils ont construit quoi? Où sont les institutions, les ouvrages, les monuments qui ont vu le jour grâce à l'action de ces courageux militants? – et de conclure: « Nous sommes en train de former une génération de jeunes nourris à l'idée que le militantisme politique est essentiellement un acte de destruction ». Effectivement, il y a de quoi être inquiet.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://descartes-blog.fr/2022/11/28/zone-a-defendre-non-zone-a-detruire/>

La montée de la cybermalveillance

Aujourd'hui, en France comme dans n'importe quel pays du monde, la question n'est plus de savoir si nous serons victimes d'une cyberattaque, mais quand et comment.

Particulier ou entreprise, la menace croît ostensiblement depuis 2018. Les cyberattaquants s'organisent en réseaux interconnectés, allant jusqu'à former leurs collaborateurs, rémunérés légalement ou non selon les cas. La méthode est simple : trouver une porte d'entrée vers une entreprise, de la TPE à la multinationale, pour chiffrer les données et demander une rançon contre la clé de déchiffrement (*ransomware*). Ils n'ont besoin que d'un mot de passe, et le plus efficace est de viser les particuliers. Pour l'obtenir, deux stratégies sont employées. La première, *brute force*, consiste à *craquer* un mot de passe. Il s'agit de tester toutes les combinaisons possibles. Cette méthode est la plus simple car elle permet de casser tout mot de passe en un temps plus ou moins long, quelle que soit la protection utilisée. La seconde, le *phishing* (hameçonnage), est une technique frauduleuse destinée à leurrer l'internaute pour l'inciter à communiquer des données personnelles (identifiants d'accès, mots de passe...) en se faisant passer pour un tiers de confiance. Une fois le mot de passe obtenu, il suffit de le tester : en effet, une majorité d'entre nous



WIKIPEDIA - PHOTO: ÉCOLE POLYTECHNIQUE

se sert du même mot de passe pour un grand nombre d'utilisations.

Le pirate suivra alors une procédure bien établie. Prenons l'exemple de M. Toulemonde qui a manqué de vigilance et s'est laissé abuser par le phishing. Son mot de passe, *Med0r!*, est utilisé pour sa boîte mail, pour son compte *LinkedIn*, pour *Facebook*, pour *Instagram* et bien d'autres sites, mais aussi comme mot de passe de session chez son employeur. Grâce à son compte *LinkedIn*, le hacker a découvert qu'il travaille chez CuisineGéniale, et il va donc tester *Med0r!* pour accéder à la société. Et bingo !

Voilà notre pirate entré sans forcer. Il lui suffit maintenant de tenter une *brute force* pour trouver un mot de passe administrateur et aller chiffrer les données de tous les serveurs de CuisineGéniale. Il peut même accéder aux filiales s'il y en a. Les pirates ne vont se renseigner sur la société ciblée qu'une fois le chiffrement établi, pour savoir quelle somme ils vont pouvoir demander.

Le mot de passe de M. Toulemonde est évidemment enregistré dans la base de données des pirates, et n'est pas abandonné. Souvenez-vous, nous sommes dans une grande organisation ! Pendant que CuisineGéniale cherche une solu-

tion pour son *ransomware*, les pirates étudient la boîte mail de M. Toulemonde et vont envoyer un mail de *phishing* à tout son carnet d'adresses. Le cycle va ainsi se reproduire pour atteindre d'autres entreprises.

Il est évident qu'il faut investir en masse dans la prévention pour que les utilisateurs deviennent le premier rempart contre les cyberattaques, mais investir aussi dans la cybersécurité. Chaque entreprise devrait avoir son expert référent. Pourtant Bercy, dans un rapport du 7 septembre 2022 (1), annonce que les garanties « *Risques informatiques* » des assurances rembourseront les rançons demandées dans le cadre des cyberattaques si l'entreprise porte plainte.

Cette configuration ne favorisera-t-elle pas les assureurs, qui eux, engageront des experts afin de réaliser des audits onéreux ? Le gouvernement semble préférer récompenser les pirates plutôt que d'investir dans la formation et la rémunération d'experts. ■

OMAR GOUSMI
DAPHNÉ RICHARD.

(1). <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/09/07/remise-du-rapport-sur-le-developpement-de-l-assurance-du-risque-cyber>

La quinzaine sociale

■ Partage de la valeur ajoutée.

– Comment faire face à la baisse du pouvoir d'achat, consécutive à la hausse des prix de plusieurs biens et services, sans augmenter les salaires ? (de crainte de provoquer une spirale inflationniste). Réponse du gouvernement : en relançant des négociations entre les partenaires sociaux sur le partage de la valeur ajoutée via la participation, l'intéressement, l'épargne salariale, l'actionnariat salarié...

Comme l'y autorise la loi, le ministre du Travail a adressé, fin septembre, une lettre de cadrage aux trois organisations patronales et cinq confédérations syndicales représentatives, leur demandant de « réfléchir à la manière de généraliser les dispositifs existants » – notamment en faveur des petites

entreprises – de « renforcer, simplifier et veiller à [leur] articulation », et d'« orienter l'épargne salariale vers les grandes priorités d'intérêt commun répondant aux enjeux de notre époque » (investissement responsable, économie productive, transition écologique). Les partenaires sociaux ont jusqu'à la fin janvier pour rendre leur copie.

■ Partage de la valeur ajoutée (épisode 2).

– Dès la première séance de négociation (le 8 novembre), des divergences sont apparues entre les organisations patronales et les syndicats. Les premières souhaitent s'en tenir au périmètre fixé par la lettre de cadrage et, donc, ne pas aborder la question des salaires qui, pour elles, concerne les entreprises, voire les branches professionnelles, mais en aucun cas le plan

national. Or, pour les seconds, la question des salaires est centrale. La CFDT propose même d'ajouter aux discussions la juste reconnaissance salariale du travail fourni, les minima de branches, les écarts de salaires, l'égalité salariale, la transparence fiscale, la contribution des sous-traitants à la chaîne de valeur et le partage de la gouvernance des entreprises... Gageons que les dix séances de négociations prévues ne suffiront pas pour aboutir à un accord.

■ Partage de la valeur ajoutée (épisode 3).

– Faute d'accord entre les partenaires sociaux, il appartiendra alors au gouvernement de se saisir du sujet et de légiférer. Certains, au sein de la majorité présidentielle, comme le ministre de l'Économie, avancent l'idée d'un « dividende salarié » que l'entreprise qui réalise des

bénéfices verserait aux salariés au même titre qu'aux actionnaires. Outre le fait qu'un mélange des carottes et des navets, la valeur ajoutée n'ayant rien à voir (ou si peu) avec les bénéfices, cette approche appauvrit l'idée même de participation qui, dans le projet gaullien, n'était pas que financière, mais visait à associer les salariés aux orientations stratégiques des entreprises.

Une manière de sortir par le haut de cet imbroglio – où on ne sait plus qui décide quoi – ne consisterait-elle pas à organiser une grande conférence sur les relations collectives dans le monde du travail (comme celle de Matignon en 1936 ou de Grenelle en 1968), qui aborderait également la question du partage de la valeur ajoutée ? L'exécutif se grandirait en le faisant avant l'explosion sociale. N. P.

Dix ans après La Manif pour tous

Le politologue Gaël Brustier, au parcours militant varié et intéressant, considère que le mouvement de contestation de la « loi Taubira » fut tout sauf l'expression d'un conservatisme catholique dépassé. Il y voit au contraire la matrice d'un renouveau intellectuel de droite, dont les gouvernants actuels auraient tort de négliger l'importance.

Expliquer un mouvement comme celui de La Manif pour tous (LMPT), inédit jusqu'alors en France, nécessite de se garder des reconstructions *a posteriori* et de toutes les facilités habituelles auxquelles les commentateurs sont enclins à céder. D'autant plus que certains acteurs font part de leur « honte » ou de « remords ». Or, comprendre LMPT, c'est faire preuve de réflexivité plus que de remords. C'est en essayant d'objectiver certains traits de ce mouvement que l'on peut émettre des hypothèses sur son legs.

Mutation et adaptation du monde catholique. – Premier fait à rappeler : contrairement à ce dont rêvait une partie des partisans de la « proposition 31 » du candidat Hollande proposant « le Mariage pour tous », il n'y a pas d'offensive des « catholiques intégristes » en 2012-2013 en France. Au contraire, ces derniers sont nettement hors jeu dès le début des mobilisations. LMPT a évidemment un cœur qui est celui de « la France la plus catholique ». Cependant, il est bien plus l'héritier de Vatican II (le concile s'est ouvert un demi-siècle auparavant) que de ceux qui y ont été, au minimum, réticents. Vatican II n'est pas une opération de mise en veille du monde catholique, mais bien au contraire une adaptation visant à avoir prise sur le monde actuel. Le « courant » en pleine ascension au sein du monde catholique dans les décennies précédant La Manif pour tous n'est pas le courant traditionaliste (qui maintient néanmoins des positions assez fortes en France) ni celui de l'Action catholique, mais un courant spirituel émanant des communautés postconciliaires dites « charismatiques ».

Si les communautés charismatiques sont en retrait quant à la chose politique et à la vie de la cité, notamment le plan électoral, des générations de jeunes catholiques sont passées par une « formation » insufflée par elles, notamment lors des imposantes sessions de la Communauté de l'Emmanuel à Paray-le-Monial. Les jeunes générations ont une foi plus individualisée, mais aussi plus démonstrative et qui n'a pas peur d'investir l'espace public. Les « points non négociables » réaffirmés par Benoît XVI en 2006 (protection de la vie, reconnaissance de la structure naturelle de la famille, protection du droit des parents à éduquer leurs enfants) ainsi que la mobilisation des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) de Lisbonne de 2011 autour de Benoît XVI sont les ingrédients supplémentaires d'une mobilisation des catholiques français qui sont, à l'été 2012, à la fois rassemblés et décidés.



LMPT contre la GPA et l'euthanasie. Le 24 novembre 2022 aux Invalides, à Paris, en soirée.

2012 : un contexte politique propice. – La conjoncture politique d'alors n'est pas indifférente à l'essor de ce mouvement d'opposition à ce qui va devenir la « loi Taubira ». En 2012, François Hollande gagne l'élection présidentielle face à Nicolas Sarkozy. Le « mariage pour tous » figure

Ces jeunes activistes continuent aussi d'occuper la rue, multipliant les coups d'éclat, surgissant là où on ne les attend pas.

parmi ses propositions, sans que l'on sache vraiment s'il s'agit là, d'une concession ou d'une volonté première du candidat du PS. La droite, privée de chef, vit également une crise interne très violente opposant François Fillon et Jean-François Copé. Le « peuple de droite » va, dès lors, devant son manque de chef, entrer dans une forme d'insurrection civique alors que, plusieurs semaines durant, montant des marges de la droite – la « droite hors les murs » –, un bruit de fond, particulièrement représenté par la campagne « Pas mon Président », émane des Identitaires.

Indépendamment du bien-fondé ou non du texte proposé, c'est le double pari de François Hollande qui éclaire sur sa façon de gouverner. Il pense qu'il faut « ne pas désespérer Sitges » (du nom de cette ville catalane célèbre pour ses fêtes gays), mais il oscille, à l'égard de l'électorat LGBT, entre condescendance paternaliste et pur

clientélisme. Il veut ensuite diviser la droite et faire ressortir l'inclination réactionnaire et vieillissante de celle-ci. C'est tout le contraire qui va se produire, dès les premières semaines de la mobilisation et jusqu'à la fin du printemps suivant.

Entre fausses évidences et évanescence : une gauche sur la défensive. – Très tôt, alors que la gauche est censée se mobiliser pour la loi, il apparaît que ses manifestations obtiennent un succès modéré et que leur argumentaire s'en tient à celui de l'évidence. Au contraire, l'apothéose de La Manif pour tous, fin mars 2013, avec une manifestation de 500 000 à 900 000 personnes à Paris, montre que ce mouvement ne s'est pas essoufflé. Sa créativité a constamment été au rendez-vous.

Il serait fastidieux d'énumérer les groupes activistes, souvent très inventifs, mais la révélation d'une jeune génération d'intellectuels et de responsables conservateurs ne fait aucun doute. Les Veilleurs, notamment, alliant non-violence, esprit festif et approfondissement littéraire et philosophique, ont été d'une réelle fertilité intellectuelle avec, pour certains d'entre eux, la création de la revue *Limite*. Après le vote de la loi, ces jeunes activistes continuent aussi d'occuper la rue, multipliant les coups d'éclat, surgissant là où on ne les attend pas.

Un héritage à ne pas mésestimer. – Mouvement social conservateur, LMPT a un héritage qui n'appartient pas, et de loin, à la structure détentrice de son nom. Le pouvoir d'alors a commis plusieurs erreurs d'interprétation et d'analyse : penser que le cœur du monde catholique ne s'était pas adapté et qu'il n'avait de choix que la reddition devant le Progrès ou la rétraction folklorique, penser que la « proposition 31 » allait de soi et ne suscitait pas de questionnements sous-jacents, embrassant des sujets plus vastes. On a eu en fait un débat à rallonge qui a permis au mouvement d'opposition à la loi de se déployer, et la majorité est passée du triomphalisme à l'épuisement de son stock argumentaire.

Au moment où le pouvoir engage la réflexion sur la « fin de vie » la fleur au fusil, les mêmes causes n'auront-elles pas les mêmes effets, probablement multipliés d'ailleurs, si l'on considère que légiférer sur la mort est un brin plus engageant sur le plan civilisationnel que le « mariage pour tous » ? Le mouvement d'il y a dix ans est une leçon de choses de ce qu'un mouvement social peut représenter et léguer, et des erreurs qu'un pouvoir peut commettre.

GAËL BRUSTIER.

Présence assyrienne en Occident

Mar Awa III Royel, patriarche de l'Église d'Orient, a effectué une visite pastorale, mais pas seulement, auprès des communautés assyriennes présentes en Europe.

La venue d'un patriarche de la sainte Église apostolique assyrienne de l'Orient, encore appelée Église d'Orient, est un événement. Elle l'est par le nombre des pays concernés – l'Arménie, l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni, la Grèce, la Russie, l'Italie et la France – et sa durée – du 11 octobre au 16 novembre. Elle l'est encore par la détermination du nouveau patriarche, Mar Awa III Royel, à garder un lien fort entre son Église et les communautés « assyriennes » présentes en nombre sur notre continent, fruits des chaos de l'histoire récente et de la mondialisation.

Partout, il a insisté sur la nécessité pour les fidèles de s'intégrer dans les pays où ils ont émigré tout en gardant intact le patrimoine culturel et religieux qui est le leur. L'Église martyre est habituée aux massacres. Rien qu'au XX^e siècle : en 1915, aux côtés des Arméniens et des Grecs pontiques, en 1933, dans le jeune État irakien inquiet de voir se constituer un État dans l'État, à la fin des années 1960, lors du conflit opposant Saddam Hus-



Mar Awa III Royel. Le 125^e patriarche de l'Église assyrienne d'Orient est né en 1975 à Chicago et réside en Californie.

sein aux Kurdes, et la Turquie à d'autres Kurdes.

Cruelle et superbe histoire que celle de cette Église originaires de Séleucie-Ctésiphon, fondée officiellement par saint Thomas. Une Église bien oubliée sous nos latitudes et qui, du V^e au XIV^e siècle, a évangélisé la péninsule arabique, la Perse, l'Inde, l'Asie centrale, le Tibet, la Chine et peut-être même le Japon. Pourtant, elle n'a jamais pu s'appuyer, pour la défendre, sur quelque pouvoir politique. Cela lui a coûté cher : massacres, exils déjà. Aujourd'hui, sa principale communauté est en Inde.

glais Philippe Sands, qui avait défendu Maurice contre Londres devant la Cour internationale de justice, racontant cette expérience dans *The Last Colony* (1).

La presse britannique a rappelé l'expulsion forcée du millier d'habitants des atolls vers Maurice et les Seychelles entre 1968 et 1973, sous un gouvernement travailliste, afin de transférer ces territoires à une administration britannique séparée, et signer un contrat de location avec Washington pour une importante base navale. Les autorités de Maurice se sont d'ailleurs engagées à reconstruire le bail, qui n'arrive à échéance qu'en 2036.

On ignore encore dans quelle mesure les anciens habitants vont pouvoir réintégrer leurs terres. Maurice n'est devenu indépendant qu'en 1968, et les Seychelles, qu'en 1976. Une partie des Chagossiens ont acquis la citoyenneté britannique.

À chaque étape, le patriarche a été reçu par les autorités nationales à des niveaux plus ou moins importants et a pu renforcer le dialogue œcuménique et interreligieux. Il a été reçu à Rome par le pape François et, à Vienne, par le cardinal Christoph Schönborn, archevêque de la ville et président de la fondation Pro Oriente qui œuvre pour le dialogue culturel et spirituel des Églises de tradition antiochienne. Il n'a pas manqué de saluer les ambassadeurs irakiens. L'Église russe a mis les petits plats dans les grands pour rappeler sa place éminente dans le monde ortho-

Maurice et les Chagossiens avaient obtenu gain de cause devant la Cour internationale de justice le 25 février 2019, avis consultatif rendu à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies, qui avaient donné six mois à Londres pour s'exécuter. Les gouvernements britanniques s'y étaient toujours refusés. Le récent revirement a été justifié par le ministre comme devant faciliter la formation de coalitions dans le cadre de la stratégie indo-pacifique.

Les Chagossiens parlent un créole à base de français. Le peuplement de ces atolls date en effet de l'époque de souveraineté française sur l'île Maurice, territoires n'étant passés à la Couronne que par le traité de Paris de 1814.

Y. L. M.

(1) Philippe Sands, *La Dernière Colonie*, Albin Michel, septembre 2022.

doxe, grec et oriental.

C'était la première visite d'un patriarche de cette Église en France, qui accueille à Sarcelles une très importante communauté assyro-chaldéenne, majoritairement catholique, et surtout à Marseille une communauté apostolique que le patriarche a rencontrée.

Il a été reçu à Paris par les responsables de l'Œuvre d'Orient, par des parlementaires et par la responsable des questions religieuses au ministère des Affaires étrangères. Il est important d'écouter ces patriarches orientaux, car ils ont beaucoup à nous apprendre sur l'Orient, sur l'islam et le dialogue interreligieux. En sommes-nous capables ? ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **Hongrie.** – En dépit de la validation du plan de relance gouvernemental par la Commission européenne, la Hongrie subit une nouvelle menace de suspension de ses fonds européens de 13 milliards d'euros. Des soupçons de trucage de marchés publics au profit de proches de Viktor Orbán en sont à l'origine. De leur côté, les autorités magyares se déclarent néanmoins persuadées de convaincre Bruxelles de leur volonté de lutter contre la corruption.

■ **Mali.** – Le torchon brûle plus que jamais entre Paris et Bamako. Quatre ressortissants français ont été arrêtés fin novembre, soupçonnés par la junte au pouvoir de trafic de drogue et de prise d'otages. À la suite du départ des derniers soldats de l'opération Barkhane à l'été 2021, les opérations de sécurisation sont assurées par l'armée malienne avec l'appui du groupe paramilitaire russe Wagner, dont les exactions sont par ailleurs dénoncées par les ONG.

■ **Venezuela.** – Le président Maduro appelle à la levée complète des sanctions imposées au pays par les États-Unis. Il s'est auparavant félicité de la décision de Washington d'autoriser les activités d'extraction de pétrole vénézuélien par la compagnie pétrolière Chevron. Le changement de cap diplomatique de l'administration Biden vis-à-vis de Caracas est la conséquence de la crise énergétique provoquée par le conflit russo-ukrainien.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Diego Garcia.** – La chape de silence qui recouvrait la question depuis cinquante ans a été levée : l'archipel des Chagos, à l'épicentre de l'océan Indien, reviendra début 2023 à la souveraineté mauricienne. Le secrétaire d'État au Foreign Office, James Cleverly, a annoncé, le 3 novembre, des négociations avec Port-Louis.

La nouvelle serait passée inaperçue sans deux livres qui ont fait l'actualité. Le 10 novembre, le prix Goldsmith – attribué par l'Université de Londres en association avec l'hebdomadaire *The New Statesman* – récompensait un roman à deux voix de l'Anglo-Mauricienne Natasha Soobramanien et de l'Écossais Luke Williams, *Diego Garcia*, paru au printemps, en même temps que l'ouvrage de l'avocat international franco-an-

Le « *Tout sauf Netanyahu* » est devenu le « *Tout Netanyahu* ». Israël ne tient qu'à un fil.
Le funambule a gagné, mais pourra-t-il aller jusqu'au bout de son mandat ?

Israël au risque de Bibi

PAR YVES LA MARCK

Après cinq élections en trois ans, les équilibres, issus du scrutin du 1^{er} novembre, sont quasiment inchangés. Et cependant tout est différent. Derrière les combinaisons picrocholines qui ont fini d'invalider la gauche (4 sièges) et réduit la représentation arabe (de 15 à 10 sièges) tout en coalisant l'extrême droite, ce qui lui a permis de doubler ses voix, Israël se retrouve confronté plus sérieusement que jamais à ses questions existentielles remontant à sa fondation.

Quelle majorité ? – « Bibi » Netanyahu a confirmé son talent manœuvrier. Excellant à opposer les uns aux autres, il sait jouer des Juifs religieux sépharades (11 sièges) contre les ashkénazes (7), les Juifs ultra-orthodoxes (à eux deux 18) contre les « sionistes religieux » (14), et au sein de ces derniers, Ben Gvir contre Smotrich. Le premier cité, présenté comme le plus excessif, le second demeurant dans l'ombre, on ne s'attendait pas à ce que Netanyahu s'entende mieux avec Ben Gvir, qu'il a nommé avant tous les autres au poste qu'il revendiquait : ministre de la Sécurité publique. Ce n'est pas un hasard : Netanyahu avait déjà imposé la coalition des deux partis extrêmes afin de capitaliser plus de voix ensemble. Smotrich, qui a été son ministre aux Transports (entre 2019 et 2020) alors qu'il réclamait déjà la Justice ou les Affaires étrangères, est le véritable idéologue, en liaison avec des cercles radicalisés américains. Cette fois, il prétendait au portefeuille de la Défense. Netanyahu lui concède les Finances.

Le Likoud, parti séculier du Premier ministre, compte 32 sièges contre 32 à ses alliés religieux, ceux-ci divisés en quatre partis. Si ces derniers prétendaient lui dicter leur loi, il peut brandir la menace de recourir à des soutiens venant de l'opposition. Au total, en effet, les 32 députés religieux sont largement dominés par 78 laïques. Les sionistes religieux ont certes atteint 10 % des voix quand les ultra-orthodoxes en représentent près de 15 %, leur pourcentage dans la société croissant grâce à une démographie double de celle du reste du pays. Ce qui laisse 55 % de Juifs israéliens laïques (outre les 20 % d'arabes israéliens).

Pour quelle politique ? – La force de la position de Netanyahu est qu'il réussit à combiner aspects sociétaux et enjeux régaliens. Il se montre d'autant plus flexible sur les questions qui passionnent les religieux qu'il tient plus fermement en main la Défense et les Affaires étrangères. Il n'a aucun scrupule en ce qui concerne les Pa-



Benjamin Netanyahu. Une longévité étonnante qui tient à un talent manœuvrier exceptionnel.

lestiniens, étant en phase sur ce point avec l'immense majorité des Juifs, majorité et opposition. Netanyahu est un pragmatique qui a toujours su jusqu'où ne pas aller trop loin. Un repli sur une identité juive trop exclusive le mettrait en porte-à-faux avec la diaspora. Il s'est toujours tenu juste en deçà de l'annexion de tout ou partie de la Cisjordanie, qui eût embarrassé la conclusion des accords d'Abraham avec certains pays musulmans. Il fait respecter un ordre précaire autour du Mont du Temple/Esplanade des Mosquées. Sur ces trois points sensibles, ses partenaires vont lui mener la vie dure. Il a l'habitude. Deux autres secteurs sont sous pression : la Défense et la Justice.

Il se montre d'autant plus flexible sur les questions qui passionnent les religieux qu'il tient plus fermement en main la Défense et les Affaires étrangères.

Défense. – La Défense est un point de contentieux entre ultraorthodoxes et sionistes religieux, qui porte sur le service militaire des étudiants des écoles talmudiques (*yeshiva*). Les sionistes religieux, alliés sur ce point du Premier ministre, se font au contraire remarquer par leur entrisme et leur bellicisme. Sous leur influence, Tsahal, depuis toujours un bastion de la laïcité, est infiltrée par des officiers à kippa. La demande de Smotrich d'en prendre la tête

s'inscrit dans cette logique. La seule barrière est que le titulaire du poste doit être accepté par le commandement, qui préférera un général de réserve. Le dirigeant de Tsahal exerce une double responsabilité : la Défense extérieure et l'Autorité israélienne sur la Cisjordanie. D'où la double approche qui est d'y ériger la police en charge de la sécurité et de transférer les implantations (« colonies ») sous le droit commun israélien (tout en légalisant de 60 à 100 sites israéliens dits illégaux). Tant Smotrich que Ben Gvir sont résidents en Cisjordanie, parmi quelque 300 000 Juifs israéliens. L'intégration « personnelle » et territoriale partielle serait une voie de sortie par le haut du *statu quo* actuel : ni retrait ni annexion.

Justice. – Le cas de la Justice est plus complexe. L'instruction concernant Netanyahu n'est pas décisive ici. Deux points sont cruciaux : un, la compétence que la Cour suprême s'est reconnue envers les résidents palestiniens des territoires « autonomes » (occupés). Il est question de la révoquer. Le second est la clause dite dérogatoire ou « *de contournement* », qui permettrait à une loi déclarée inconstitutionnelle par la Cour de pouvoir être réinstaurée par une majorité à la Knesset. Cette seconde proposition de révision est une priorité pour les partis ultra-orthodoxes avec un argument vieux comme l'État d'Israël selon lequel celui-ci n'a pas de constitution écrite, les ultraorthodoxes ne reconnaissant que la loi divine, la Halakha.

Comme pour la Cour suprême des États-Unis, le débat se recentre autour de la nomination des juges. Ceux-ci, y compris pour les cours de district, sont nommés par le président de l'État sur recommandation d'un comité de sélection de neuf membres, dont trois juges de la Cour suprême, deux représentants du Barreau, deux députés et deux ministres dont celui de la Justice, président. La réforme consisterait à donner à l'exécutif six voix sur neuf, la majorité qualifiée, nécessaire pour la Cour suprême, étant de sept. En 2017, la ministre de la Justice, alors de la mouvance sioniste religieuse, avait introduit à la Cour suprême deux sionistes religieux, dont une femme et un résident de Cisjordanie. En 2022, pour la première fois, fut nommé un juge arabe musulman (la Cour compte également un arabe chrétien). Il est également question de séparer les compétences de Conseil constitutionnel de celles de Cour d'appel, qu'elle cumule actuellement. Sa présidence arrive au bout de son mandat de cinq ans. Son successeur aura fort à faire. ■

WIKIPÉDIA – PHOTO : MATTY STERN



© PHERE - PHOTO: MOHAMED HASSAN

La nécessaire planification

Entretien avec Jacques Sapir.

Directeur d'études à l'EHESS et directeur du Centre d'études des modes d'industrialisation (CEMI), Jacques Sapir est l'auteur de très nombreux ouvrages – sur l'euro, la démondialisation, le protectionnisme... Il a bien voulu nous présenter son nouvel ouvrage, consacré à la planification dans les pays capitalistes.

Royaliste : Vous montrez dans votre livre qu'il y a de nombreuses expériences de planification dans les économies qui ne sont pas collectivistes...

Jacques Sapir. – On l'a oublié mais, dans les années 1960, des économistes américains avaient publié un livre sur la planification dans les pays capitalistes et avaient couvert d'éloges ces expériences, dont celle de la France. C'est cela que j'ai voulu reprendre, en expliquant d'abord la naissance de la planification.

La Première Guerre mondiale est la grande matrice de la planification. Certes, avant, il y avait eu Marx et les économistes marxistes mais, quelles qu'aient été leurs tendances, ceux-ci ne connaissaient que peu de choses à l'organisation économique des pays et s'en tenaient à la théorie. Au contraire, les pays qui entrent en guerre en 1914 sont obligés de réorganiser leur production pour faire face aux impératifs militaires. On voit alors émerger trois modèles.

Le modèle allemand, très centralisé, se met en place dès août 1914. Walter Rathenau, annonce le blocus franco-britannique, explique qu'il faudra des substituts aux matières premières qui vont manquer. Deux semaines plus tard, il est nommé à la tête du Comité aux approvisionnements (KRA) placé sous la double tutelle du gouvernement et de l'état-ma-

jor. De là se constitue un mécanisme de planification très extensif – les Allemands ont même envisagé de collectiviser l'agriculture – et très lié à l'État impérial. C'est d'ailleurs la première raison de l'abandon de la planification après la défaite de 1918, qui fait que la gauche allemande ne reprend pas l'idée. L'antisémitisme est la deuxième raison : Rathenau était juif et la droite récusait la planification pour ce motif.

Le modèle russe est une insurrection de la base contre le gouvernement tsariste. Une partie des industriels russes, surtout ceux qui sont dans la région de Moscou et de Nijni Novgorod, accuse le gouvernement d'incapacité et décide d'organiser l'économie de guerre. La planification résulte d'une insurrection entrepreneuriale par nationalisme. À l'hiver 1916, donc bien avant la révolution, ce modèle commence à dériver vers ce qui sera le système soviétique. C'est d'ailleurs cette planification qui permet l'arrivée au pouvoir des bolcheviques et qui leur permet de survivre dans la Guerre civile.

Le modèle français repose sur la coopération entre l'administration et le secteur privé. Cette coopération réunit des administrateurs, des hommes politiques – le socialiste Albert Thomas y joue un rôle considérable et Étienne Clémentel, qui est un centriste –, mais aussi des industriels

comme Louis Loucheur. La dynamique est la même dans l'Armée, qui utilise les compétences des nombreux ingénieurs qui sont dans ses rangs, ce qui lui permet de devenir un foyer d'innovation.

Vous dites que l'exemple français a un impact immense sur les États-Unis...

En 1917, les Américains sont arrivés sans beaucoup de matériel. C'est l'industrie française qui a équipé leurs soldats. Les généraux américains ont été très impressionnés par les armes et par la planification française et ils ont tenté d'organiser un système équivalent aux États-Unis. Après la guerre, ils ont voulu préserver l'expérience acquise en créant l'Army Industrial College.

L'arrivée au pouvoir d'Hitler incite le gouvernement américain à relancer des plans d'organisation, alors que, de leur côté, les Français ne reprennent pas les méthodes utilisées entre 1914 et 1918 : Pierre Mendès France, ministre de l'Économie dans le deuxième et très éphémère gouvernement Blum, est le seul qui travaille sur la question avec son directeur de cabinet, Georges Boris, et qui présente un programme de planification pour en finir avec la dépression et pour préparer la France au conflit avec l'Allemagne.

Aux États-Unis, en revanche, il y a une continuité entre les conseillers de Roo-

sevelt et l'Army Industrial College qui va inspirer l'organisation de l'économie américaine dès 1940. Les Britanniques vont également s'organiser alors que l'Allemagne refuse ce mode de planification, toujours considérée par les nazis comme une invention juive. Le système administratif nazi est en réalité un féodalisme moderne, qui installe une concurrence acharnée entre les lieutenants d'Hitler, chacun à la tête de différents domaines. D'où, contrairement à ce qu'on a longtemps cru, une très grande inefficacité. Au contraire, la planification américaine est très efficace.

Quelles sont les origines de la planification française de l'après-guerre ?

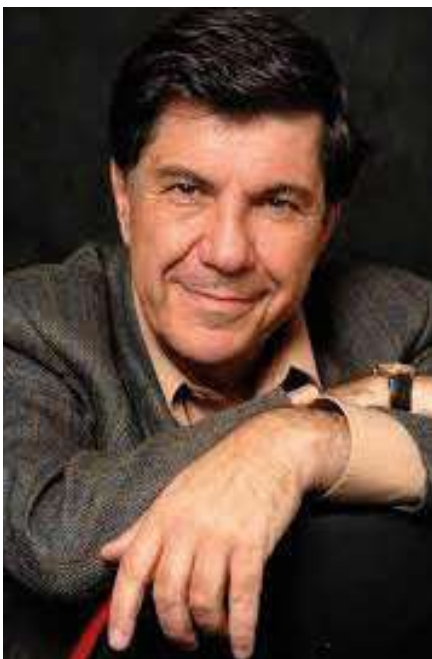
Elles se trouvent à la fois à Vichy et dans la France libre. À Vichy, un certain nombre de responsables sont obligés de penser à la planification à cause des prélèvements massifs de l'Allemagne sur l'économie française. Ce fut la constitution de la Délégation générale à l'équipement national (DGEN), qui fit plusieurs études importantes mais ne put les réaliser du fait de la période.

À Londres, Pierre Mendès France, désigné comme haut-commissaire aux Finances par le général de Gaulle, retrouve Georges Boris et tous deux réfléchissent à nouveau à la planification. Par ailleurs, Jean Monnet est en contact avec les planificateurs américains, notamment avec Robert Nathan. Des relations se nouent entre Mendès France et Monnet, puis le gouvernement provisoire revient en France. Mais un conflit éclate entre Mendès France et le Général autour de la question de la réforme monétaire, qui se termine par la démission de Mendès en octobre 1945. De Gaulle fait donc appel à Jean Monnet, qui est nommé commissaire général au Plan en 1946.

Comment définir la planification française ?

Il y a quatre points principaux : la planification est d'abord une réaction à des faillites de marché, elle est une capacité de mobiliser les moyens existants face à des objectifs clairement définis, c'est une action pragmatique, et c'est, pour l'État, un moyen décisif de retour à la souveraineté. Ce dernier point est très clair. Lorsqu'on étudie les archives de Jean Monnet, on voit qu'il se comporte en chef de guerre par rapport à l'Allemagne et à l'Autriche. Il demande par exemple aux chefs des zones d'occupation françaises la fourniture de milliers de tonnes de bois pour la reconstruction des houillères en France.

On retrouve ces quatre points en Inde et au Japon. La question de la planification de l'économie indienne est posée, dès 1934, en vue de séparer l'économie de l'Inde de l'économie britannique. Ce n'est pas un homme politique qui lance cette planification, mais un très grand



L'historien et économiste Jacques Sapir. Souveraineté et planification sont liées.

ingénieur, Mokshagundan Viswaraaya, qui avait réalisé de grands travaux avant d'entrer dans l'industrie privée. Ses études sur la planification sont reprises par l'aile gauche du parti du Congrès national indien, qui constitue un comité de planification chargé de préparer la base économique de l'indépendance.

L'Inspection des finances n'a jamais accepté la planification, contre laquelle elle a mené une guerre sans pitié.

Les industriels indiens proposent, en 1944, leur propre projet de planification. Quand l'Inde devient indépendante, Nehru fait la synthèse de ces travaux, réunit leurs auteurs dans le premier comité de planification qui va organiser avec efficacité le développement de l'économie indienne. Dani Rodrik, qui est un grand spécialiste du développement, montre que les succès de l'Inde de Modi sont largement basés sur la planification, qui a duré de 1948 à 2007.

Le Japon a un rapport particulier avec le capitalisme, qui n'est pas vu comme une fin en soi mais comme un instrument. Souvenez-vous du slogan de la période Meiji : *Une économie forte pour une nation forte*. Ce sont des fonctionnaires – souvent en poste dans les territoires annexés par le Japon (Mandchourie, Corée) – qui développent l'idée de planification et qui reprennent leurs travaux après la guerre.

L'un d'eux, Nobusuke Kishi, réalise la fusion du parti libéral et du parti démocrate en un grand parti de droite très influent, avant de devenir lui-même Premier ministre. Le Comité au Plan créé en 1956 permet la croissance de l'économie

japonaise dans sa plus belle période, qui va de 1959 à 1972. Nobusuke Kishi est le grand-père de Shinzō Abe et on retrouve beaucoup de ses idées dans les *abonomics*...

Lorsqu'on évoque la planification en économie capitaliste, on parle habituellement de planification indicative.

Ce terme est inapproprié. Les expériences française, indienne et japonaise n'ont certes pas remplacé le marché, mais on y observe des mesures directives et des mesures coercitives. Au Japon, la coercition passait par les allocations de devises aux entreprises – qui allaient à celles qui respectaient la logique du plan.

En France, le Commissariat général au Plan – qui employait au départ vingt fonctionnaires à temps plein et cinquante fonctionnaires délégués alors que François Bayrou emploie deux cents personnes pour effectuer un travail de prévisionniste déjà fait par France stratégie – avait un pouvoir considérable. Le Plan était rattaché à la présidence du Conseil puis au Premier ministre et exerçait son autorité par le biais des comités du plan qui rassemblaient fonctionnaires et industriels. Le Commissariat avait autorité sur les fonctionnaires car il pouvait mobiliser les moyens des ministères ; il exerçait aussi une très forte influence sur les industriels car il contrôlait une partie des allocations de crédits.

Je précise que l'Inspection des finances n'a jamais accepté la planification, contre laquelle elle a mené une guerre sans pitié. Mise sous tutelle sous la IV^e et sous la V^e jusqu'à la mort de Georges Pompidou, elle prit sa revanche lorsque Valéry Giscard d'Estaing est devenu président de la République, en commençant le démantèlement du Plan, que la gauche a achevé.

Pourquoi la planification revient-elle dans l'actualité ?

Je vois trois raisons. La première est conjoncturelle. La crise de la Covid a fait comprendre, au vu des pénuries dont nous nous souvenons, qu'il y avait des échecs de marché tout à fait massifs. La deuxième raison tient à la transition énergétique. La question climatique révèle, elle aussi, un échec massif de marché. Or, le niveau d'investissement requis pour réaliser la transition énergétique est tellement élevé qu'il faudra un plan pour l'assurer. Troisième raison : l'objectif de réindustrialisation qui implique la combinaison par le plan d'une série d'instruments.

Et puis il y a une raison cachée : c'est la souveraineté. Quand on ne pense pas la souveraineté, on n'a pas besoin de plan. Dès qu'on pose la question de la souveraineté, même de manière très formelle, la planification devient nécessaire. ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

► Jacques Sapir, *Le Grand Retour de la Planification*, Jean-Cyrille Godefroy, février 2022.

Pour mieux comprendre Taïwan



Valérie Niquet, responsable du pôle Asie à la Fondation pour la recherche stratégique.

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATÉGIQUE

Taïwan est depuis toujours partie intégrante de la Chine et doit donc y revenir. La chercheuse Valérie Niquet conteste brillamment cette assertion.

D'emblée Valérie Niquet le rappelle : le lien entre Taïwan et la Chine continentale est tout sauf une évidence. Il faut attendre la fin de la dynastie Ming pour que les autorités du continent accordent de l'importance à cette île de pêcheurs baptisée Formose par les Hollandais. Cela nous renvoie au XVII^e siècle. On est loin de la Chine éternelle. Reste que c'est bien la politique de grignotage des puissances occidentales et du Japon que subit la Chine au XIX^e siècle, qui, en 1895, fait tomber l'île dans le giron japonais, et ce jusqu'en 1945. L'île

ne sera d'ailleurs chinoise, au XX^e siècle, que durant quatre ans, de 1945 à 1949 : la défaite japonaise a ramené les autorités chinoises sur l'île. Pendant cette courte période, les Chinois du continent imposent à la population locale une domination brutale et discriminante, d'où la révolte de 1947 écrasée dans le sang par un régime nationaliste borné.

La défaite des nationalistes change la donne. Ceux-ci et avec eux plus d'un million de Chinois s'installent à Taïwan et font de l'île le sanctuaire des vaincus et le bastion pour la reconquête. Elle devient ain-

si la République de Chine, ce qui est encore aujourd'hui son appellation officielle, et son drapeau est celui de la Chine d'avant 1949. Les Américains, au départ convaincus de l'imminence de sa chute, ne s'y intéressent guère. Mais les débuts de la guerre froide en Asie les font changer de point de vue. La dictature du parti nationaliste bénéficie dès lors du parapluie américain.

La mort de Tchong Kaï-chek en 1975 change la donne, comme l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping à Pékin. Le fils de l'ancien président est décidé à intégrer l'île dans l'économie régionale et mondiale et en fait un des « quatre dragons asiatiques ». La politique chinoise des quatre modernisations favorise via Hong Kong l'entrée des capitaux taïwanais dans l'économie chinoise. Petit à petit, l'île devient un des acteurs clés de la mondialisation en Asie et un partenaire non officiel de la Chine. Deng imagine alors l'idée d'« un État, deux systèmes », qui est destinée à permettre le retour de Hong Kong dans le giron chinois mais qui pourrait très bien s'appliquer à Taïwan.

Mais, à partir des années 1990, la population de l'île se sent de moins en moins chinoise malgré les contacts entre les

deux rives du détroit de Formose. La jeunesse de l'île est de plus en plus informée et attirée par le vaste monde et elle répugne à tomber dans l'escarcelle des tyrans de Pékin. Elle est solidaire des contestataires de Hong Kong, s'ouvre au droit des minorités culturelles, religieuses, sexuelles... Le monde découvre « le soft power taïwanais », notamment à travers son cinéma.

La démocratisation du régime, qui se traduit par l'élection présidentielle de 1996, libre et pluraliste, puis, depuis 2016, l'avènement de la présidente indépendantiste Tsai Ing-wen, signifient la mort des ambitions de Deng et de sa méthode. La crise diplomatique que nous connaissons aujourd'hui est la conséquence logique de cette évolution.

Taïwan : étrange État de plus en plus isolé officiellement sur le plan diplomatique depuis la remise à Pékin du siège de la Chine à l'ONU en 1971, mais qui pèse d'un poids de plus en plus lourd dans l'économie mondiale et avec lequel tout le monde ou presque discute. La Chine de Xi Jinping perd la main. Pourra-t-elle la reprendre par la force ? ■

ANDRÉ VIVIER.

► Valérie Niquet, *Taïwan face à la Chine*, Tallandier, mai 2022.

Dans les revues



Le retour de la violence. – C'est comme, le retour de l'État : un phénomène qui n'avait pas disparu, sauf dans l'imaginaire des

milieux dirigeants. La violence ne cesse de circuler, quels que soient l'époque et le mode d'organisation sociale, et il faut des institutions pour la tenir en lisière.

Ce banal constat n'atténue pas l'intérêt du dossier que *La Revue des Deux Mondes* consacre au « retour de la violence en politique ». Au contraire ! Ce numéro intéresse autant par ce qu'il dénonce que par ce qu'il omet. L'omission, compréhensible dans la revue que préside Marc Ladreit de Lacharrière, concerne la violence engendrée par les « réformes » néolibérales et ul-

tralibérales depuis 1983, systématisées par les gouvernances oligarchiques de droite et de gauche. Silence sur les immenses dégâts physiques et psychiques provoqués par le chômage, la précarité, le management par le stress...

La cible de la revue, c'est la violence de la gauche radicale, avec comme pièce maîtresse un grand entretien avec Jean-Luc Mélenchon. Le chef de la France insoumise y développe ses thèmes habituels, sur la Révolution française et sur sa stratégie de transformation sociale par l'élection d'une Constituante.

Ce discours est adroitement décrypté par Edern de Barros, qui a eu le courage d'analyser le corpus mélenchonien et de mettre à jour ses impasses. Celle d'une conception de l'histoire de France qui exclut la genèse de la nation, qui est bien antérieure à la proclamation de la 1^{re} République – conception qui rend incompréhensible la relation des Français à la politique. Celle d'une radicalité qui évite

de récuser les organes de l'Union européenne et leurs prescriptions ultra-concurrentielles. Celle d'un ralliement à l'intersectionnalité des luttes, qui évacue la lutte des classes et interdit toute reconquête des classes populaires. Reste la violence inquisitoriale et éradicatrice du wokisme, qui s'est d'ailleurs retournée contre le premier lieutenant de Jean-Luc Mélenchon...

En conclusion de son étude sur « Les germes de la violence révolutionnaire », Patrice Gueniffey dit fort bien que le révolutionnarisme de Jean-Luc Mélenchon est intimement contredit et ruiné par l'individualisme radical et par la complaisance pour une immigration de masse qui fragmente la société, au rebours du principe de fraternité. Et puis, demande Patrice Gueniffey, comment des « trentenaires à trottinette » pourraient-ils succéder à Robespierre ou à Trotski ?

En effet ! Il faut se souvenir que Jean-Luc Mélenchon, couvé

par François Mitterrand, président d'une V^e République qu'il prétend exécuter, a coulé des jours heureux au Sénat qu'il dit détester avant de se faire adouber par Lionel Jospin, champion des privatisations. Drogué à l'élection présidentielle et peut-être pas encore délivré de son addiction, « Jean-Luc » aurait toute sa place dans le salon de Marc Ladreit de Lacharrière. Il pourrait y disserter sur son cœur de cible : les « trentenaires à trottinette » que l'on peut observer, l'été, le long du canal Saint-Martin. S'ils habitent ce quartier, et bien d'autres dans le centre de Paris, c'est que les classes populaires ont été évincées par la spéculation immobilière. Comme Jean-Luc Mélenchon dans les institutions de la V^e République, la jeune bourgeoisie progressiste profite de ce qu'elle dénonce et ne changera rien à l'ordre injuste des choses.

B.R.

► *La Revue des Deux Mondes*, novembre 2022.

DR



Par Gérard Leclerc

Régis Debray et le songe de la vie

Tant pis si je me répète, mais Régis Debray est un écrivain au ton unique, ayant donc une place singulière dans notre littérature contemporaine. Il a sans doute de bonnes raisons pour ne pas avoir postulé à l'Académie française, mais celle-ci se serait honorée à l'accueillir. C'est vrai qu'il a appartenu à l'Académie Goncourt, ce qui est un signe de reconnaissance sans équivoque. Il s'inscrit dans une lignée dont il se réclame sans complexe et non sans quelque fierté : « Une œuvre appartient à tous les temps dès lors qu'elle peut exister indépendamment de son créateur et peu importe sa biographie. » Des formules comme celle-là, on pourrait en tirer quelques centaines de son dernier essai. D'ailleurs, chaque phrase y est ciselée, échappant ainsi à la banalité, avec toujours un clin d'œil, un zeste de drôlerie, si bien qu'avec l'auteur j'ai presque envie de dire que la langue *swingue*. Je sais bien que l'expression est généralement employée à propos du génie anglo-saxon, ce qui pourrait indisposer notre Régis Debray, très prévenu contre l'envahissement américain. Mais cela signifie simplement qu'il y a du rythme syncopé dans son écriture.

Quant au fond ? Il est difficile de parler d'un essai en forme, très structuré. Dans le passé, le philosophe et l'essayiste ont suffisamment donné dans ce registre. Ici, l'écrivain donne libre cours à son humeur, ce qui nous vaut quelques zigzags et beaucoup de grains de fantasia. Le rappel des souvenirs se mêle à celui de quelques convictions fortes, toujours dans le cours d'un récit qui n'a de règle que dans les libres associations. Parmi les souvenirs, il n'y a pas que ceux de l'ancien guérillero, il y a aussi le passage à l'Élysée sous François Mitterrand qui avait délégué son conseiller spécial dans le Pacifique Sud. Ce qui nous vaut une anecdote assez savoureuse, celle de George Bush, bientôt président des États-Unis, s'indignant « d'un terroriste sournoisement infiltré dans l'entourage mitterrandien ». Il faut bien convenir que Régis Debray expédié en Polynésie et donc sur le site d'expérimentation de Mururoa, cela ne manque pas de sel ! J'en retiens ce détail qui n'est pas tout à fait indifférent, parce qu'il contredit une rumeur tenace. Les retombées de radioactivité locale seraient inférieures à celles de la métropole.

Des convictions politiques, on peut retenir ce qui est redit avec force à propos de la construction européenne : « L'idée que l'addition de règles de droit et d'un marché unique puisse suffire à faire un corps autonome et politique, sans une structuration symbolique à la verticale, relève d'un vœu pieux qui fait fi des leçons de l'histoire. » Il ne faut donc pas s'étonner que cela nous donne « un pastiche un peu flasque, un corps sans âme, une carrosserie sans moteur ». Mais si l'on tient absolument à situer sur l'échiquier politique actuel celui qui fut un ardent militant, on risque moins d'être déçu que renvoyé à une sagesse acquise depuis les années d'engagement. « L'avenir recule au fur et à mesure que s'évaporent les promesses de l'aube, et l'on prend goût aux crépuscules, par force, l'amor fati aidant. Un casting immémorial : le gobe-mouches à gauche, le rabat-joie à droite. Chaque hémisphère cérébral a ses faiblesses, mais les deux ensemble font une tête bien faite, avec chacun sa dominante. »

Cependant, ce qui domine ce libre exercice, c'est le goût pour la culture de l'esprit, et avant tout de la littérature. Et dans ce domaine l'écrivain s'en donne à cœur joie, s'accordant toutes les li-

cences de l'imagination : « Notre bibliothèque intime, enrôleuse, même dangereuse, déjoue toute orthodoxie d'ordre politique ou morale. C'est une chose trop sérieuse pour être bienséante. » Sans aucun doute, mais à une réserve près. Cette liberté qui se joue des orthodoxies suppose un véritable culte de la mémoire et de la tradition. Or, sur ce plan, Régis Debray évolue malgré lui dans un milieu hostile, celui de la religion *woke* et de la *cancel culture*. Il n'ignore pas que dans le monde universitaire, on va jusqu'à prôner la haine de la culture gréco-latine et ce qui, de façon générale, serait suspect de domination blanche.

Il est vrai qu'il pourrait être protégé par un écrivain difficilement ciblé par les études post-coloniales, en la personne d'Alejo Carpentier « le Franco-Cubain, à cheval sur les mondes latino, indien, noir et français, l'ami de Desnos, de Queneau et d'Artaud. » Ce romancier est si important pour lui qu'il évoque ses obsèques un jour de mars 1980 à La Havane : « Il y avait là, entre autres, montant la garde tour à tour autour du cercueil, le Colombien Gabriel García Márquez, l'Haïtien René Depestre, le plasticien français Ernest Pignon-Ernest, le signataire de ces lignes et quelques autres endeuillés, dont un certain Fidel Castro. Beaucoup de Latinos, mais pas d'Anglo-Saxons, pour autant que je me souviens. »

Alejo Carpentier nous vaut quelques pages où notre Parisien normalien se mue en jeune bourgeois créole du XVIII^e siècle, lancé dans une étonnante aventure qui concentre toute l'histoire des Caraïbes, avec ses espoirs d'émancipation et ses désillusions. C'est en fait une transposition d'*El siglo de las luces* paru en 1960. Il faut surtout en retenir qu'il ne se situe pas « dans l'intrigue, mais dans ses extravagances et ses succulences, sa manière propre de dévorer à belles dents la chair même du monde. » C'est, à n'en pas douter, toute une part de la vie de notre auteur qui rejaillit ainsi métaphoriquement. Elle cohabite avec bien d'autres appartenances, même s'il peut paraître étrange « de faire la navette entre ce qui reste de vaudou en nous et ce que nous appelons, depuis Descartes, le bon sens ».

Le livre s'achève sur ce qu'on pourrait considérer comme un aveu de scepticisme métaphysique qui n'emporte pas forcément toute l'adhésion : « C'est, en réalité, pourquoi tourner autour du pot, la somme des beaux mensonges qui nous auront permis, notre vie durant, de nous moquer de nous-mêmes. » Je ne suis pas complètement persuadé que la distance que l'on prend forcément avec soi-même, en refusant de se prendre trop au sérieux, efface tout ce pour quoi on s'est battu. Régis Debray n'a pas oublié l'importance qu'il attache à la communauté, ce qu'il appelle le « nous » et qu'il a célébré à l'aune de la fraternité. Et s'il est vrai que la transcendance ne va pas sans la faculté des poètes et des mémorialistes d'introduire « dans l'éternel songe des hommes », il n'en reste pas moins que la vraie vie mérite aussi d'avoir été vécue.

Sans doute la vie est-elle un songe, comme le disait Calderón, mais ce songe nous fait songer à ce qu'il y a de singulier, et, pourquoi pas, d'étonnant dans une histoire qui n'est pas seulement caravane mais désir toujours nouveau de dépassement. Comme le montre Régis Debray dans nombre de ses livres. ■

► Régis Debray, *L'Exil à domicile*, Gallimard, novembre 2022.

Le Parti de la brume

En politique, il faut savoir définir les zones d'accord et tracer les lignes d'affrontement. Ce n'est pas facile ! Les rapports de force, les imaginaires, les discours idéologiques et bien d'autres facteurs brouillent les cartes.

Il a fallu un géographe pour que les cartes soient rebattues et se mettent à signifier tout autre chose que les constructions socio-politiques tenues pour évidentes par l'élite politico-médiatique. Christophe Guilluy, qui a établi la réalité de la *France périphérique* avant que ses habitants n'entrent en révolte, poursuit dans un nouveau livre (1) le travail d'élucidation qu'il a entrepris voici vingt bonnes années. Il s'agit pour lui de saisir la minorité oligarchique et la majorité populaire dans leurs mouvements, plutôt que de se borner à décrire une société éclatée, « *archipélisée* ». L'analyse est décapante et riche de perspectives nouvelles.

La métropolisation. – Sur le territoire national, la *métropolisation* est désormais un phénomène établi. Elle s'accompagne d'une *gentrification* du littoral : de Biarritz à la Normandie, les membres de la classe supérieure et les retraités aisés achètent massivement des résidences sur les côtes. En raison de la hausse rapide du prix de l'immobilier, les classes populaires chassées du centre des villes sont désormais évincées des rivages – comme c'était le cas au XIX^e siècle dans les stations balnéaires à la mode. Pour reprendre les mots employés par Christophe Guilluy, la « *mer fermée* » devient le prolongement sociologique de la « *cité interdite* » où le coût dissuasif du logement et des prix dans les commerces s'accompagnera l'an prochain d'une interdiction de circulation pour les véhicules immatriculés avant 2006 ou équipés de moteurs diesel.

Personne n'a vraiment programmé cette évolution, mais la gauche réputée progressiste a accompagné le mouvement provoqué par la logique du marché. Ce léger paradoxe, observé jusqu'à l'écœurement depuis l'élection de Bertrand Delanoë à Paris en 2001, s'accompagne d'une lourde contradiction : la classe aisée tient le discours de l'ouverture aux autres et au monde, exalte le vivre-ensemble, vante la mobilité, mais cultive la sédentarité, l'entre-soi, le conformisme.

Dans les villes et sur les côtes, les frontières invisibles qui séparent aujourd'hui les riches et les pauvres ont leur traduction concrète dans les inégalités de revenu et de patrimoine. La moitié de la population française disposait de moins de 1771 euros par mois en 2018 et, pour la même année, le patrimoine des classes supérieures était neuf fois plus élevé que celui des employés...



Le géographe Christophe Guilluy. Son ouvrage *La France périphérique* a révélé une autre sociologie du pays.

En d'autres temps, ces réalités sociologiques et ces chiffres auraient provoqué de violents débats publics. Or les partis politiques ne s'adressent plus à des groupes de citoyens mais à des panels, et Christophe Guilluy souligne que, « *aujourd'hui, la maison-mère du narratif politique en Occident, c'est Netflix* ». Malgré la radicalité de son discours, la France insoumise n'échappe pas à la règle : elle cible des minorités – la gauche progressiste et les musulmans –, mais ces derniers ont massivement voté pour Emmanuel Macron au deuxième tour de 2022. Les progressistes des beaux quartiers adhèrent aux préjugés de la classe dominante et jouissent de leurs privilèges en écoutant les diatribes de Jean-Luc Mélenchon.

En d'autres temps, ces réalités sociologiques et ces chiffres auraient provoqué de violents débats publics.

À l'aise dans la vie, la nouvelle bourgeoisie dominante s'inquiète de sa situation minoritaire puisqu'elle ne regroupe que 20 à 25 % de la population. Pour résoudre ce problème et tenir la majorité populaire en lisière, elle dispose de la gouvernance, des partis politiques et des médias possédés par les groupes financiers. Tout cela forme « *le Parti de la brume* ».

Brouillage des repères. – Cette formation aussi gazeuse que le non-parti de Jean-Luc Mélenchon n'utilise pas les grosses caisses de la propagande à l'ancienne, mais excelle dans le brouillage des repères. C'est le parti du « *en même temps* », orfèvre en injonctions contradictoires, qui dénonce

autant de *fake news* qu'il en fabrique. C'est le parti qui noie l'intérêt national dans les illusions de la mondialisation, du néolibéralisme et du sans-frontiérisme. On lui doit le brouillage des repères de classes : le trop fameux récit des 1 % de très riches opposés à 99 % de braves gens nous fait oublier la réalité des 20-25 % qui cherchent à effacer la majorité des gens ordinaires. On lui doit le brouillage sociologique qu'opère le discours sur les minorités – sexuelles, religieuses... – afin de nous convaincre qu'il n'existe pas de majorité. On lui doit le brouillage géographique qui promeut les banlieues étroitement reliées aux métropoles dans l'oubli volontaire des petites et moyennes villes de la France périphérique. Tous ces récits sont repris par les « experts » des chaînes télévisées entre les séquences publicitaires qui diffusent les images du bonheur bourgeois.

La classe urbaine privilégiée ne lutte pas frontalement contre la majorité populaire : elle la met à l'écart et l'oublie, ce qui permet de l'écraser sans même y penser. Évincées des lieux du pouvoir et de la fortune, les classes populaires sont également effacées des représentations culturelles. Dans le récit dominant, elles ne paraissent plus que sous l'image du « *fumeur de clopes* » qui roule au diesel, du chômeur trop paresseux pour traverser la rue. Repris par les plus hauts personnages de la gouvernance, ces clichés signifient le rejet radical des classes populaires, dans l'insouciance des immenses dégâts provoqués par cette relégation.

Sur le mode ironique, Christophe Guilluy propose d'ajouter à la mesure de l'empreinte carbone celle de « *l'empreinte sociale* » de la bourgeoisie néolibérale. Aux pauvretés et aux misères que les rapports des organisations humanitaires dénoncent chaque année, il faut ajouter les échecs et les retards de l'intégration des immigrés. Cette intégration se faisait dans et par les classes populaires lorsque leur propre culture était respectée. Mais aujourd'hui, comment se joindre au beauf raciste et alcoolisé qui vote Le Pen ?

On se prendrait à désespérer si Christophe Guilluy n'évoquait pas à la fin de son livre la résistance des classes populaires durcies par leur relégation. Elles ont conscience d'un destin commun et demandent que l'État prenne ses responsabilités en rétablissant les services publics, la protection économique de la nation, le droit au travail correctement rémunéré. Elles sont en phase avec la démondialisation et observent l'autodestruction des classes dirigeantes qui leur permettra de changer le cours de l'histoire. ■

BERTRAND RENOUVIN.

► Christophe Guilluy, *Les Dépossédés*, Flammarion, octobre 2022.

Deux heures à Al-Azhar

Primé à Cannes en mai 2022, le dernier film de Tariq Saleh, actuellement sur nos écrans – entremêlé avec succès espionnage, politique et religion. Il parvient, par la fiction, à raconter le réel mieux qu'un documentaire.

Une immersion dans un univers aussi étranger que possible, pourtant fréquenté par cinq cent mille étudiants chaque saison, c'est aussi beau que *Le Grand Bleu*, même si c'est en rouge et blanc, couleurs du fez enturbanné que portent étudiants et professeurs, évoluant comme des plongeurs ou des danseurs dans leurs longues robes grises ou blanches. Tout cela est très lumineux, même la nuit, contrairement aux voiles noirs invisibles – les femmes sont absentes à l'écran, quoique l'université Al-Azhar compte de nombreuses facultés féminines.

Cette œuvre du Suédois d'origine égyptienne Tariq Saleh (il avait déjà donné en 2017 un superbe *Le Caire confidentiel* sur la révolution de 2011) a reçu le prix du meilleur scénario au festival de Cannes 2022. C'est à la fois un film d'espionnage – d'un John Le Carré du Nil qui transposerait Cambridge au Caire, de la cathédrale à la mosquée –, un film politique, sur le pouvoir absolu et son articulation au religieux, un film religieux, un *Habemus imam maximus*, conclave vaticanesque où les cardinaux seraient des oulémas.

Tourné dans la mosquée Süleymaniye d'Istanbul, autour de la cour centrale où les étudiants



assis sur le sol font cercle autour des cheikhs, il transporte les spectateurs dans la tête d'un garçon – le titre anglais est *Boy from heaven* (*Le garçon venu du ciel*) – petit provincial, pauvre, timide, dévot et assoiffé de connaissances, qui obtient une bourse pour l'université la plus prestigieuse du monde musulman, la Mecque du savoir, pour se perdre dans les coulisses, les trahisons, les manipulations, et finalement se détourner de la foi et retourner cultiver son jardin – ici, aider son père à la pêche. Son nom est Adam comme celui qui a mangé la pomme de l'arbre de la connaissance et en a perdu le paradis.

Cela pourrait tout aussi bien être Rome. Le film n'est d'ailleurs pas antireligieux par

principe. Il n'est pas instruit à charge. Par petites touches indirectes, il décrit les luttes internes entre courants, à travers les trois imams susceptibles d'être choisis par le Conseil des oulémas pour succéder au grand imam d'Al-Azhar décédé peu après l'arrivée de l'étudiant : un Frère musulman, un affidé du gouvernement et un vieil homme intègre, aveugle, qui bénéficie du plus grand prestige mais est déterminé à dénoncer l'État policier. Devinez qui l'emportera et par quel subterfuge.

Certes, il faudrait, pour bien comprendre ce qui se joue, posséder une connaissance minimale du Coran et des Hadiths, le Livre saint des musulmans et les dits du Prophète. Les joutes orales, comme les *disputatio*

de notre première Sorbonne au temps de la *Somme* de Thomas d'Aquin, sont une forme d'hymne à l'islam savant, qui nous ferait tomber sous le charme, bercé par la sonorité poétique de la langue arabe jusqu'à nous faire assister à un concours de psalmodes. Le retour à la réalité n'en est que plus déchirant. Un tel détour sera pourtant des plus utiles pour apprécier la connivence que le pape François a nouée au cours de ces dernières années avec le grand imam d'Al-Azhar, Ahmed el-Tayeb.

DOMINIQUE DECHERF.

► *La Conspiration du Caire*, de Tariq Saleh.

Science-fiction

■ *Aliam vitam, alio mores?* – « Et si j'étais en train de passer à côté de ma vie? » Tout le monde s'est posé cette angoissante question. Et beaucoup, pour y répondre, ont procédé à des choix plus ou moins radicaux (quitter sa femme enceinte, passer du PS à LREM ou démissionner de son poste d'animateur d'ambiance à la mairie pour aller faire pousser des chèvres en Ardèche). Avant, souvent, de s'en mordre les doigts.

C'est de ce serpent de mer psychanalytique que traitent Daniel Scheinert et Daniel Kwan. Cela posé, c'est peut-être moins cette question qui en est le cœur, que le *multivers* quantique : l'ensemble des univers présents concurrentiellement, dans le cadre d'une certaine théorie cosmologique. À ne pas confondre, même si le second n'exclut pas le premier, avec le *métavers*, ce monde virtuel allant au-delà du réel, dans lequel le fondateur de Facebook investit en ce moment des milliards de dollars.

On se laisse happer avec plaisir par cette production azimutée dont l'héroïne, Evelyn Wang, est une Chinoise mère de famille, vivant aux États-Unis, où elle exploite une laverie. S.B

► *Everything everywhere all at once*, de D.Scheinert et D. Kwan.

Comédie

■ *Braquer Mussolini.*

– La reconstitution des décors et des costumes, de bonne facture, permet une immersion réussie dès les premières images. L'intrigue se situe à Milan et montre, dans une sorte de *remake* de *La Casa del papel* ou de *Ocean's Eleven*, un braquage impossible mâtiné de références historiques. Mussolini aurait caché un trésor digne des *Mille* et *Une Nuits*. Quel plus beau signe du destin que de braquer ce dictateur?



Un malfrat, digne des grandes comédies italiennes, interprété par le fils du grand Sergio Castellitto, conçoit ce projet utopique. L'aspect comique du film est exacerbé par les différents anachronismes assumés (*Paint it black* des Rolling Stones, chanté en italien en 1945 dans un cabaret de Milan, est un régal!) et des incohérences dignes d'*Indiana Jones*. Comme dit Alexandre Astier dans Kaamelott, « C'est systématiquement débile, mais c'est toujours inattendu ».

La constitution d'une équipe, c'est toujours « cliché », mais ça fonctionne! On retrouve le système des *incrustes* façon DC Comics, déjà rencontré dans *Bang Bang Baby*, à croire

que c'est la marque de fabrique italienne du moment.

La succession des coups de théâtre, tels que la disparition des armes, la fabrication des faux laisser-passer indispensables, une romance à la Roméo et Juliette, l'amant éconduit ou encore la bande rivale... créent une dynamique qui renforce le plaisir que donne ce film.

Sans être un chef-d'œuvre du cinéma italien (ce à quoi il ne prétend pas), cette réalisation permet de passer en revue tous les passages obligés du film d'action et d'espionnage, de manière très second degré. ■

OMAR GOUSMI.

► *Braquer Mussolini*. Film italien de Renato De Maria, sorti le 26 octobre sur la plateforme Netflix.

Pierre-Marie Cordier

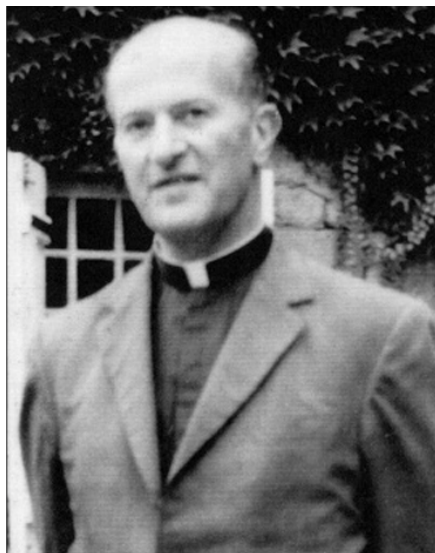
Pierre-Marie Cordier naît le 7 février 1913, à Givet, dans les Ardennes, à deux pas du château de Nouvion-en-Thiérache où, cinq ans auparavant (1908), Monseigneur Henri d'Orléans a vu le jour. Toute la famille Cordier est catholique et royaliste. Son père, petit industriel dans la cartonnerie, travaille à Venizel près de Soissons. Élevé dans la foi, Pierre-Marie entre au séminaire diocésain de Laon et est ordonné prêtre le 30 octobre 1935. Il poursuit ses études de théologie au séminaire français de Rome (1934-1936). En août 1936, il est vicaire de la cathédrale de Laon. Il est très vite remarqué et ses sermons sont renommés. Son enthousiasme et son dynamisme le conduisent à prendre en charge la section locale de l'Action catholique ouvrière.

Mais la vie civile reprend ses droits. Le prêtre fait son service militaire au régiment d'infanterie (RI) de Soissons. Dès 1938, fervent patriote, outré par la trahison des accords de Munich, il prépare sa cantine pour partir au front. Le 26 août 1939, il est mobilisé et se retrouve à Forbach au 91^e RI. Le 15 mai 1940, il est blessé à l'épaule, au lieu-dit Le bois du Mont-Dieu, puis il est soigné à Sainte-Menehould, enfin démobilisé en août. Dès son retour, à Laon, l'intrépide prêtre ne cache pas ses sentiments et aide les réfractaires à quitter la zone rouge. Dénoncé par de « *bons Français* » – déjà collabos –, il fuit à son tour et rejoint la zone Vichy.

L'armée le récupère et l'envoie, chez Weygand, à Oran (Algérie). Arrivé le 10 avril 1941 il y rencontre le révérend père Gabriel Théry (1891-1959), de l'ordre des Prêcheurs. Ce dernier est déjà en contact avec l'industriel Roger Carcassonne (1911-1991) qui rassemble des réfractaires à l'État français. Ce petit groupe gaulliste, en relation avec Henri d'Astier de La Vigerie et le Groupe des Cinq, œuvre pour que la France rentre en guerre avec les Alliés. Cordier, prêtre-lieutenant, chargé du contre-espionnage dans la section Italie de la Sécurité militaire française d'Oran, devient rapidement célèbre dans un petit milieu au point qu'on le surnomme « *la cravate* » (1), pour sa manière élégante de supprimer les espions, les traîtres et les mouchards... seulement après leur avoir donné l'extrême-onction.

L'amitié entre le condottiere Henri d'Astier et *La Cravate* est complète. Hommes d'action, et l'un et l'autre profondément catholiques, tous deux royalistes, ils sont prêts. Ils savent, eux, que le pouvoir ne se donne pas... mais se prend !

Le colonel Alphonse van Hecke (1890-1981), dirigeant les Chantiers de jeunesse en Afrique du Nord, faisant partie du complot, propose à d'Astier de devenir son



L'abbé Cordier. Dans les années 60, son érudition lui permit de triompher dans le jeu télévisé « La tête et les jambes ».

adjoint. Sa famille s'installe à Alger – au n° 2, rue Lafayette – dans un appartement qui devient vite un dortoir accueillant les conspirateurs de passage, les jeunes des Chantiers et même l'abbé Cordier qui a suivi son ami.

Lors du débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942, l'abbé Cordier dirige la prise du central téléphonique Mogador, bloquant toutes les communications entre

« C'était un homme d'action plutôt que de pensée... Tout en étant un grand et véritable patriote, une âme d'élite à sa façon. Il avait le goût de l'intrigue jusqu'au sang ... »

Arnaud de Chantérac.

les militaires vichystes. Si les résistants tiennent leurs engagements, ce n'est pas le cas des États-Uniens, ce qui favorise une réaction violente de l'armée d'armistice ; beaucoup d'insurgés sont arrêtés.

Après le débarquement, pendant l'intermède Darlan, l'abbé Cordier reste à Alger, chez les d'Astier. Dès la fin novembre 1942, lorsque Alfred Pose propose que le comte de Paris prenne la place de Darlan, l'abbé se met au service du prince. C'est lui qui conduit la Traction noire qui attend Henri d'Orléans (2) et Pierre de Bérard à la frontière algéro-marocaine, le 9 décembre. Ils arrivent sans problème dans Alger.

Alger bruit alors des complots les plus divers pour éliminer le traître Darlan. Dès son arrivée, Monseigneur, souvent accompagné de Marc Jacquet (3), d'Henri d'Havernas, de Louis Joxe..., rencontre les civils, les militaires, les élus, tout ce qui compte dans la ville. Malgré les demandes

des édiles, l'Amiral, ayant le soutien des États-Uniens et des pétainistes, refuse catégoriquement de laisser sa place... Courant décembre, l'affaire semble tomber à l'eau.

C'est dans l'escalier de l'immeuble d'Henri d'Astier que l'abbé rencontre le jeune Fernand Bonnier de La Chapelle qui vient voir sa fiancée. Celui-ci et certains de ses compagnons, membres des commandos français organisés par van Hecke et Monsabert au cap Matifou, sont bien décidés à passer à l'action. Lors d'une confession, le jeune Fernand parle de son projet à l'abbé. Celui-ci va lui apporter aide et conseil. D'abord en lui remettant un « faux passeport légal » (au nom de Morand), en lui donnant une somme prélevée sur l'argent destiné au groupe gaulliste d'Alger puis, grâce à Mario Faivre, il lui confie un pistolet et enfin lui donne l'absolution...

Dès l'arrestation de Fernand Bonnier de La Chapelle, toute l'équipe qui entoure le Prince se démène pour le sortir des griffes pétainistes... Elle échoue. Le jeune homme de vingt ans est passé par les armes le 26 décembre 1942.

Peu après, sur ordre de Jean Rigault (4), Henri d'Astier de La Vigerie et l'abbé Pierre-Marie Cordier sont arrêtés, soupçonnés d'avoir organisé l'assassinat. Ils vont rester embastillés jusqu'en septembre 1943. En prison, l'abbé Cordier peaufine un « *Projet d'organisation d'un service de renseignement par les moyens des Commandos* ». Ce seront les fameux Commandos de France d'Henri d'Astier de La Vigerie qui accompagneront l'armée de Lattre jusqu'en Allemagne. De son côté, l'abbé poursuit ses combats avec le 3^e régiment de tirailleurs marocains (RTM) et participe aux guerres d'Italie et de France. Il retrouvera, après-guerre, ses paroisses picardes... ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Le comte de Paris, rassembleur de la Résistance à Alger.)

(1). Surnom donné par les Services secrets états-uniens (OSS) à l'abbé Cordier.

(2). C'est le général de Monsabert qui donne au prince des papiers au nom de Michel Lepicart.

(3). Marc Jacquet (1913-1983) est un homme politique et industriel français. Pendant la guerre il participe à la création du réseau Hector (Honneur et Patrie), puis il part au Maroc rejoindre l'équipe de la BNCI et s'active, avec Alfred Pose, pour le comte de Paris. Après guerre, il est élu député puis sénateur, chef du mouvement gaulliste.

(4). Son conseiller est Pierre Boutang, qui vient d'arriver du Maroc.

► Abbé Pierre-Marie Cordier, *Pic de la Mirandole*, Nouvelles éditions Debresse, 1958.



Brèves royales.

■ **20 novembre – Doha.** Ouverture de la Coupe du monde de football par l'émir du Qatar Tamim ben Hamad Al-Thani, 42 ans, encadré par son père Hamad ben Khalifa qui a abdicé en sa faveur en 2013, et son fils aîné, le prince héritier, Hamad ben Tamim, qui vient de fêter ses quatorze ans. Parmi les voisins, n'ont assisté à la cérémonie que le roi Abdallah II de Jordanie, l'émir de Dubaï Mohammed ben Rachid Al-Maktoub, et le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, ainsi que les présidents turc et égyptien.

L'ascendance au Qatar de la famille Al-Thani remonte au milieu du XIX^e siècle, passée ensuite sous protectorat britannique de 1916 à 1971. La mère de l'émir, ses trois épouses et ses sœurs jouent un rôle social et culturel important avec une dimension internationale.

■ **20 novembre – La Haye.** Annonce de l'examen par un comité d'experts, des collections historiques de la maison d'Orange-Nassau regroupées dans une Fondation présidée par la reine consort des Pays-Bas, afin de déterminer les objets susceptibles de restitution, principalement à l'Indonésie. La reine Máxima a également visité le 23 novembre l'exposition « Notre héritage colonial » au Tropenmuseum d'Amsterdam. L'an dernier, le roi Guillaume-Alexandre avait ouvert une exposition sur l'esclavage au Rijksmuseum de la même ville.

D'origine argentine (et catholique – dans une monarchie protestante), banquière de profession, la reine Máxima a été investie « *avocate du secrétaire général des Nations unies pour le financement du développement inclusif* ». Elle intervient régulièrement à ce titre dans des forums internationaux (Forum de Davos, FMI, G 20).

■ **24 novembre – Kuala Lumpur.** Nomination par le roi de Malaisie, Sultan Abdullah Ahmad Shah, d'un nouveau Premier ministre, Anwar Ibrahim, chef de la coalition d'opposition. Après avoir procédé à d'intenses consultations et appelé à l'union nationale, le souverain a été amené pour la première fois à user de son pouvoir discrétionnaire pour résoudre la crise politique consécutive aux élections du 19 novembre qui n'avaient pas dégagé de majorité absolue. La monarchie malaisienne est tournante tous les cinq ans entre les neuf sultanats de la Fédération.

MARIE-JO YORK.

Souscription 2022

Pensez aux étrennes de la NAR

Le 31 décembre approche et nous n'avons pas encore atteint le chiffre de 12 000 euros qui est nécessaire pour équilibrer notre budget 2022. Alors, n'oubliez pas la NAR dans la liste de vos cadeaux de fin d'année !

Pour souscrire, il vous suffit de faire un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription » et de l'adresser à notre siège parisien. Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

Mercredis de la NAR

■ **Nos réunions du mercredi sont ouvertes au public.** Elles débutent à 20 heures précises à notre siège parisien, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air sur la ligne 6). La participation aux frais est de 2 euros. Un repas est servi sur place à 22 heures (8 euros). Elles sont retransmises en vidéoconférence sur demande par mail à : lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr. Le programme des conférences est le suivant :

Mercredi 7 décembre

Daniel Sibony :

Shakespeare, jeux d'amour et de pouvoir.

Mercredi 14 décembre

David Cayla :

Déclin et chute du néolibéralisme.

Mercredi 4 janvier

Jean-Baptiste Forray :

Au cœur du grand déclassement.

Mercredi 11 janvier

Blandine Kriegel :

La République imaginaire.

Mercredi 18 janvier

Florian Michel et Yann Raison du Cleuziou :

Les catholiques et la droite depuis 1945.

Revue Cité

Le numéro 2 de Cité dédié aux enjeux écologiques est paru.

Achat au numéro : 12 € (version imprimée) / 7 € (version numérique)

Abonnement 2 ans/4 numéros : 40 € (version papier) / 25 € (version numérique).

Soit par chèque à l'ordre de l'IFCCE/Cité à adresser à : IFCCE – 36-38, rue Sibuet, Bloc C, B.A.L. 13, 75012 PARIS.

Soit, directement en ligne, via l'adresse : <https://revuecite.fr/abonnement/>

La Nouvelle Action royaliste

Communiqué de la NAR du 3 décembre 2022.

■ **Indécence.** Le cabinet Proxinvest a publié, fin novembre, son 23^e rapport annuel sur les revenus des grands patrons. La moyenne des rémunérations des dirigeants des 120 plus grandes sociétés françaises aurait augmenté de 22 % par rapport à 2019, avec une moyenne de 4,5 millions d'euros par an. Pour les patrons du CAC 40, l'augmentation a même été de 53 %, avec une moyenne de 7,9 millions d'euros. On voit que le président de Total, récemment épinglé par la presse pour ses salaires extravagants, est loin d'être un cas isolé.

Alors que le Secours catholique alerte sur la montée de la misère dans notre pays, au moment où les droits des chômeurs sont réduits et où le retour de l'inflation comprime le pouvoir d'achat des Français, les données publiées par Proxinvest confirment que la « fin de l'abondance » n'est pas une réalité pour tout le monde. Cette situation est désastreuse au plan social comme au plan économique : elle ne peut qu'entretenir le sentiment de démotivation, de découragement qui pousse aujourd'hui de nombreux salariés à la démission ou au retrait silencieux du monde du travail.

Des mesures concernant la fiscalité des hauts revenus et des patrimoines peuvent sans doute contribuer à limiter ces abus. Mais on ne parviendra pas à une juste répartition des revenus au sein des entreprises sans une participation effective des salariés aux conseils d'administration et de surveillance, avec droit de vote et minorité de blocage, mesure que la **Nouvelle Action royaliste** préconise depuis longtemps. ■

Conseil national de la NAR

Nous rappelons aux adhérents du mouvement qu'ils ont jusqu'au 13 décembre (la date limite ayant été repoussée d'une semaine) pour procéder au renouvellement du Conseil national de la NAR. Le dépouillement du scrutin aura lieu en fin d'année afin de permettre au nouveau Conseil national d'élaborer notre programme d'action pour 2023 et d'examiner l'ordre du jour et les motions soumises à notre prochain congrès. **Que ceux parmi nos amis qui n'auraient pas reçu le dossier pour cette élection se fassent rapidement connaître (par mail ou en téléphonant au siège) afin que nous puissions le leur adresser dans les plus brefs délais.**

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.
CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



Par Bertrand Renouvin

Le temps pourri des adieux

Quand un ministre ou un président se prépare à quitter ses fonctions, il prend soin de nommer ses proches à des postes plus ou moins prestigieux. Tel est l'usage, qu'Emmanuel Macron respecte sous nos regards lassés par l'interminable succession des affaires.

Amélie de Montchalin, qui avait milité avec ardeur pour la suppression du corps diplomatique, a été nommée ambassadrice auprès de l'OCDE. Christophe Castaner, qui a laissé de cuisants souvenirs aux manifestants de 2018-2019, s'est vu attribuer la présidence de la société Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc - l'une des plus belles sinécures de la République. Jean Castex, dont on se souvient à peine qu'il fut Premier ministre, a été installé à la présidence de la RATP...

Ces signaux faibles de la fin du règne jupitérien permettent de pointer l'une des failles du quinquennat. Le président réélu pour sept ans pouvait compter sur cinq ou six années de direction effective des affaires de l'État. En cas de réélection pour un mandat non renouvelable, le président quinquennal voit son autorité contestée et son pouvoir s'éroder rapidement car la lutte pour la succession commence dès sa réélection. Tel est le cas au sein de l'oligarchie : Édouard Philippe s'est déjà engagé dans la bataille et d'autres - Gérald Darmanin, Bruno Le Maire - se préparent à un grand concours de savonnage de planches.

Faute de pouvoir empêcher ces pugilats, Emmanuel Macron y participe dans le total mépris de la fonction arbitrale. Campagne de rumeurs sur sa candidature en 2032, tentative de récupération de députés LR, manœuvres pour éliminer Édouard Philippe, objet d'une haine vigilante.

Cet activisme de basse-cour qui s'accompagne d'une frénésie de déplacements à l'étranger permet au Jupiter déchu d'oublier qu'il n'est plus que le spectateur des désordres qu'il a organisés et le trop bavard commentateur des contradictions européennes et du cours violent des affaires internationales.

En novembre, lorsqu'il était de passage à l'Élysée, Emmanuel Macron s'est sans doute intéressé au cas d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique et fille de l'important patron d'un groupe pétrolier qui a organisé pour le compte de ses petits-enfants la transmission d'un patrimoine placé dans divers paradis fiscaux. Quelle figure idéale pour un romancier marxiste !

Ce n'est pas tout. Le président des très riches a été contraint de congédier Caroline Cayeux, ministre déléguée chargée des collectivités territoriales, qui avait minoré la valeur d'importants

biens immobiliers et nettement amélioré sa situation fiscale. En revanche, Emmanuel Macron n'a pas voulu se séparer du secrétaire général de la Présidence, Alexis Kohler, qui a été mis en examen en septembre pour « prise illégale d'intérêts », en raison de sa participation à des décisions concernant l'armateur MSC, dirigé par des membres de sa famille. Il faut aussi que le locataire de l'Élysée s'intéresse à son propre cas, puisque le Parquet national financier (PNF) a décidé d'enquêter sur les liens entre ses états-majors de campagne et le cabinet McKinsey...

Même si les médias radio-télévisés sont d'une grande pudeur quand il s'agit des mésaventures du club ministériel des gens fortunés, les millions de Français durement frappés par l'inflation n'ont pas manqué de faire le lien entre leur situation, de plus en plus dégradée, et la gouvernance erratique dont nous sommes accablés. C'est pourtant ce peuple éprouvé de multiples manières qu'on va provoquer en lançant une nouvelle réforme des retraites. Si ce risque est pris, c'est que les stratégies de l'Élysée et de Matignon parient sur l'atonie syndicale, sur la peur d'une répression violente des manifestations et sur l'incapacité des oppositions parlementaires.

C'est ainsi que la macronie va tenter de prolonger, mois après mois, sa survie. Elle peut tirer parti de tous les accabllements et de toutes les faiblesses d'une société frappée par de multiples crises et privée de recours. Elle va cependant se heurter à des facteurs qu'elle ne peut pas maîtriser : Emmanuel Macron et ses affidés sont pris dans les contradictions qui travaillent l'Union européenne et les relations transatlantiques.

La Banque centrale européenne prétend lutter contre l'inflation par une hausse des taux d'intérêt qui est sans effet sur les causes structurelles de la hausse des prix de l'énergie mais qui engendre la récession. Ainsi, la BCE bafoue stupidement les intérêts des gouvernements nationaux qui sont par ailleurs confrontés à la fin du mythe de la solidarité européenne. La France, en raison des illusions entretenues par sa classe dirigeante, est tout particulièrement éprouvée par la stratégie d'une Allemagne décidée à suivre son propre chemin.

Comme les États-Unis sont attachés à défendre leurs propres intérêts et à y soumettre l'Ouest européen, il ne sert à rien d'alerter sur le risque d'une « fragmentation » d'un Occident qui n'a jamais existé. Emmanuel Macron, qui déplore le protectionnisme américain sans en tirer la moindre leçon, est de plus en plus étranger au monde qu'il voulait éblouir. Interminable et sinistre comédie des adieux. ■

Sommaire

Page 2 – Vers une étatisation de la protection sociale. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – En finir avec les cabinets de conseil. – L'Écho du net.

Page 4 – La montée de la cybermalveillance. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Dix ans après La Manif pour tous.

Page 6 – Présence assyrienne en Occident. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 7 – Israël au risque de Bibi.

Pages 8-9 – La nécessaire planification.

Page 10 – Pour mieux comprendre Taïwan. – Dans les revues.

Page 11 – Régis Debray et le songe de la vie.

Page 12 – Le Parti de la brume.

Page 13 – Cinéma : *La Conspiration du Caire*. – *Braquer Mussolini*. – *Everything aniwere all at once*.

Page 14 – Pierre-Marie Cordier.

Page 15 – Brèves royales. – Communiqué. – Mercredis de la NAR.

Page 16 – Le temps pourri des adieux.